

FEDERATION SPELEOLOGIQUE EUROPEENNE

European Cave Protection Commission



La commission européenne de protection des cavités (ECPC) est une commission de la Fédération Spéléologique Européenne (FSE) et existe depuis 2007.

L'équipe de la commission Européenne de protection des cavités invite tous les spéléologues avec des ambitions de protection et de conservation des cavernes et du karst de rejoindre la commission et d'assister à promouvoir les buts de protection de la FSE en Europe.

De plus en plus des aspects politiques influencent notre travail, et garder les cavernes saines par des pollutions externes et d'empêcher de la destruction est devenu une partie majeure du travail de la commission.

Protéger les animaux cavernicoles et spéléothèmes est une autre partie du travail de même que l'étude sur la vie biospéléologique dans les grottes. Tous ces points ont le même but - la protection de l'habitat, du biotope et du géotope des cavernes et du karst.

Une nouvelle initiative a démarré de créer un réseau en Europe sur les activités de dépollution et d'introduire une base de données sur l'état de la pollution ou idéalement l'état des grottes intactes.

La nappe d'eau aussi en danger et laquelle doit être protégée car un vaste nombre d'habitants en Europe dépendent de ces eaux comme seule source d'eau potable, est un autre volet où l'ECPC travaille dessus.

La commission représente la FSE dans des organes internationaux et tient une position dans le bureau dans une des plus grandes organisations environnementale et civile laquelle regroupe plus de 180 organisations partout en Europe et autour de la mer méditerranéenne.

Plus d'acteurs veut dire plus d'énergie et une présence internationale plus marquante rend l'ECPC à un niveau plus important. Pour avoir une vue sur le travail de la commission veuillez consulter notre site: www.eurospeleo.eu/ECPC

Ci vous êtes prêt(e) à travailler dans une équipe forte et internationale avec l'intention de protéger les grottes et les sites karstique l'ECPC est fait pour vous.

Quels sont les besoins:

Être en provenance d'un pays membre de la FSE. (voir ici: <https://www.eurospeleo.eu/member-countries/>)

Avoir accès à une boîte aux lettres électronique et à des applications de traitement de texte

Être prêt(e) à travailler dans une équipe internationale de spéléologues de de scientifiques

Veuillez noter que la langue de travail de la commission est uniquement l'anglais.

Avec l'application, une lettre de motivation doit être incluse

Envoyer un message à protection@eurospeleo.eu pour tout contact et noter que vous devez envoyer votre candidature avant le 31 mars 2023 afin de nous donner le temps pour vous consulter ou de demander éventuellement d'autres renseignements.

La période d'engagement dans la commission est de 2023 à 2027.

On compte sur vous!

Jean-Claude Thies, président ECPC